

Liens & Chemins

Paroisse Saint-Saturnin - Nogent sur Marne
Diocèse catholique de Créteil

Juin 2025



Zoé, si fragile

Parmi les paroles du Christ, « Je suis la Vie » me touche particulièrement. À Marthe éprouvée par la mort de son frère Lazare, Jésus déclare : « Je suis la résurrection (*anastasis*) et la vie (*zoé*) » (Jn 11, 25). À Thomas en questionnement, Jésus déclare : « Je suis le chemin (*odos*), la vérité (*alèthéia*) et la vie (*zoé*) » (Jn 14, 6).

Au-delà de ces deux affirmations, c'est toute la vie du Christ et le développement des premières communautés de disciples qui manifestent comment croire donne la vie éternelle et met au service du vivant sous toutes ses formes. L'ultime homélie du défunt pape François l'exprimait encore (Dimanche 20 avril).

Les évolutions législatives de notre pays et les multiples combats à mener pour défendre, accompagner et promouvoir la vie dans notre société et notre monde ont de quoi nous décourager. Je pense à la guerre qui fait souffrir tant de nos contemporains – à Gaza, en Ukraine, au Congo et encore ailleurs. Mais aussi à la cocaïne et autres drogues qui déferlent, aux agressions en tous genres qui détruisent des vies à jamais, à la détérioration de l'environnement...

Ne nous laissons pas voler l'espérance. C'est le moment où jamais d'espérer, comme Paul et Silas qui chantaient les louanges de Dieu, « au milieu de la nuit », les pieds entravés au fond de la prison de la ville de Philippiques (cf. Ac 16, 22-34). Traquons et donnons de l'épaisseur à tous les signes de vie, même très fragiles.

Ne glissons pas non plus dans le pharisaïsme. Comment suis-je, moi-même, au service de la vie quand elle est très diminuée ? Mon confort ne prend-il pas parfois le dessus sur le souci des personnes malades, ou âgées, ou handicapées ?

Que l'Esprit Saint, « l'Esprit qui donne la vie » (ex. Rm 8), nous soutienne de sa douce onction et nous donne de mener le bon combat !

Pour nourrir notre réflexion, je fais le choix de publier ici la Lettre ouverte des évêques d'Île-de-France aux députés et sénateurs de leurs départements, publiée ce lundi 26 mai, à la veille de l'examen par l'Assemblée nationale, de la « Proposition de loi relative aux soins palliatifs et d'accompagnement et proposition de loi relative à la fin de vie ».

P Gilles Godlewski, curé de Nogent

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Vous êtes investis de la lourde mission d'écrire la loi, et cette charge commande pour vous le respect de toute la nation. Quant à nous, citoyens, dans ce respect dont nous vous assurons, nous ressentons l'impérieuse nécessité de porter aujourd'hui notre parole auprès de vous.

Au décours de la vie de notre société, nous comprenons qu'il y a de vrais appels, de vrais encouragements et un vrai désespoir devant les douleurs des maladies et de l'approche de la mort. Mais nous ne pouvons pas, sans réagir, laisser dire que l'espérance réside dans ce que l'on veut appeler un progrès, celui prétendu d'une mort douce et choisie.

C'est en tordant le sens des mots qu'on veut nous faire accepter cette perspective et ce qui en découle : désigner une période comme fin de vie sur des critères impossibles à définir, en présentant cette « fin de vie » comme déjà hors de la vie. Invoquer un droit à mourir alors que la mort est un fait inéluctable. Appeler aide fraternelle le geste qui tue ou la parole qui y conduit. Envisager d'appeler mort naturelle celle qui résultera du geste volontaire qui l'aura provoquée. Ajouter un délit d'entrave à ce droit à mourir, alors que depuis des décennies on densifie la réglementation pour éviter les accidents mortels sur la route ou pour prévenir le suicide.

Commencer par dire que cette possibilité de demander la mort ne s'appliquerait que dans quelques rares cas de maladies incurables, pour avouer finalement que ce droit sera en réalité peu encadré. Assumer la stratégie revendiquée de ceux qui comptent, chaque année, demander à étendre progressivement le champ d'application de la loi pour permettre, demain, l'euthanasie ou le suicide assisté des mineurs, des personnes malades d'Alzheimer, etc.

Nous ne sommes pas seuls, nous croyants, nous catholiques, à dire haut et fort notre opposition la plus vive et la plus fondamentale à l'euthanasie et au suicide assisté. Nous entendons la voix des médecins et des soignants : la mort donnée n'est pas, ne peut pas être un soin.

Des juristes aussi : l'équilibre législatif des lois précédentes sera bien rompu. Ceux qui sont proches des plus pauvres, des plus fragiles de notre société, y compris parmi vous, imaginent déjà que ceux-ci seront les premiers à se laisser persuader qu'ils sont de trop dès qu'ils seront âgés, malades.

Comment notre société va-t-elle gérer toutes ces contradictions, ces contre-vérités, ces faux-semblants d'humanisme, sinon en n'appelant plus les choses par leur nom ? Ne serait-ce pas le goût de vivre qui aurait disparu ? Ne serait-ce pas l'espérance que l'on voudrait cacher ?

Au contraire nous affirmons que l'espérance n'est pas morte, nous croyons que l'amitié qui tend la main pour vivre jusqu'à la dernière seconde entretient la paix de celui qui meurt comme de celui qui l'accompagne.

Nous savons, vous savez, que notre droit garantit depuis 25 ans l'accès aux soins palliatifs, mais que ceux-ci demeurent inaccessibles dans plus d'un département sur quatre. S'il s'agit de protéger les plus faibles d'entre nous de souffrances terribles, pourquoi ne pas se tourner résolument, d'abord, vers ces soins palliatifs ? Pourquoi ne pas en faire le préalable indispensable, et non l'alternative, de la mort donnée comme un soin ? >>

Nous savons, vous savez, que chaque jour, dans ces unités de soins palliatifs, des femmes et des hommes qui demandaient à mourir changent d'avis, parce qu'ils sont regardés non pas comme des « presque morts », mais comme des « toujours vivants » à écouter, à soigner, à soutenir et à soulager dans leurs douleurs et leurs angoisses. À chaque fois que cela se produit, c'est la dignité, la fraternité, l'humanité, qui gagnent du terrain.

Nous savons, vous savez, que la loi Claeys-Leonetti propose des solutions concrètes, équilibrées, exigeantes et humaines, mais qu'elle reste insuffisamment connue et appliquée.

Catholiques, avec d'autres nous sommes résolus à agir. Par le témoignage, pour dénoncer avec force ce qui selon nous oriente toute une société vers la destruction du dernier lien humain qu'est le mouvement spontané, immédiat, gratuit, qui nous fait infatigablement et quoi qu'il nous en coûte porter secours aux malades et aux mourants. Ce mouvement qui nous fait, et nous fera toujours, choisir la vie.

Par le geste citoyen, pour vous présenter, à vous qui écrivez la loi, ce qu'en tant que membres du corps social nous estimons être une pente infiniment dangereuse et mortifère sur laquelle, une fois engagés, il sera impossible de ne pas glisser irrémédiablement vers toujours plus de permissivité.

Par la prière, pour ceux qui sont dans les angoisses de l'approche de la mort, et de sa solitude, pour ceux qui dans la paix se préparent à la fin de leur vie terrestre, pour ceux qui jour après jour accompagnent fraternellement les grands malades et les mourants, pour vous, qui avez la responsabilité de légitérer.

Notre devoir, notre responsabilité et notre désir, est de rester, au milieu des contradictions que nous rencontrons sur le chemin, lucides et libres pour vivre et agir, avec fidélité et audace, en citoyens et en croyants.

Mesdames, Messieurs les parlementaires, oui, notre société est bien inquiète, mais nous ne nous résoudrons jamais à penser qu'elle puisse calmer cette inquiétude au prix d'une rupture anthropologique qui créerait les conditions d'un crime contre la dignité, d'un crime contre la fraternité, d'un crime contre la vie.

Suivent les noms de tous les évêques de la Province d'Ile-de-France

JUBILÉO

Fête diocésaine de l'Espérance

Lundi 9 juin 2025

Stade Duvauchelle Créteil, de 9h à 17h

Célébration eucharistique - Animations dans plusieurs villages - Temps de louange avec Glorius

SUIS-JE INSCRIT-E ?

L'inscription est utile pour faciliter l'organisation, pour avoir des informations à la veille de l'évènement et pour ne pas risquer de ne pouvoir participer, si la jauge de sécurité est atteinte

Inscriptions : my.weezevent.com/jubileo

Un autocar est affréter par la paroisse - Renseignements et réservation : **06 10 15 89 56**

Nogent-sur-Marne

Le Chœur National des Jeunes

en Concert lors de la Fête de la Musique

Le Chœur National des Jeunes sera en concert à Nogent-sur-Marne lors de la prochaine Fête de la Musique, un événement incontournable pour célébrer la diversité musicale sous toutes ses formes.

Composé d'une trentaine de choristes amateurs âgés de 16 à 28 ans, issus de toute la France, ce chœur incarne la vitalité et l'enthousiasme du chant choral jeune et dynamique.

Depuis sa création, le Chœur National des Jeunes a pour vocation de promouvoir la richesse de la musique vocale en France et à l'international. Chaque année, le groupe propose un répertoire *a cappella* et éclectique, soigneusement renouvelé, afin d'explorer de nombreux styles musicaux.

Le programme de cette saison, qui met en lumière la thématique du mouvement, offrira un voyage musical riche et varié.

Du chant sacré de la messe de Frank Martin aux morceaux folkloriques de Norvège et de Slovénie, en passant par les

œuvres de Maurice Ravel et les incontournables titres d'Elvis Presley, le concert promet une expérience sonore unique. Sous la direction artistique de Dominique Tille, accompagné de Marine le Moelle, le Chœur National des Jeunes mêle parfaitement talent musical et dynamisme de jeunes choristes.

Rendez-vous

le 21 juin 2025 à 20h

à l'église Saint-Saturnin

pour une soirée placée sous le signe du partage et de la découverte musicale. Ne manquez pas cette occasion de découvrir l'un des chœurs les plus prometteurs de la scène vocale française, dans le cadre de cette grande fête de la musique.

Entrée libre

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur nos réseaux :
Site internet : Chœur National des Jeunes
Instagram : choeur_national_des_jeunes
TikTok : cnj_france

PIQUE NIQUE PAROISSIAL SAINT-SATURNIN

Dimanche 22 juin 2025 Fête du Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ

« MERCI, père GILLES ! »

Avant l'été, anciens et nouveaux Nogentais, retrouvons-nous au pique-nique paroissial pour un moment festif et fraternel. Nous rendrons grâce pour l'année écoulée et confierons l'été qui commence.

10h30 Messe animée par les chorales 'Messe Jeune'
et 'Chœur en joie'

12h apéritif sur le parvis de l'église

13h repas partagé dans le jardin du presbytère
(13 rue Edmond Vitry)

Chacun garnira le buffet en fonction de ses talents et possibilités: boissons (vin, soft, eau, ...), entrées, plats à grignoter pré découpés (tartes, canapés, pizzas, quiches, charcuterie, crudités, fromage, desserts, fruits,...).

Ambiance garantie!

Pour faire un **cadeau au père Gilles** à cette occasion, nous accueillons votre participation

- soit en **espèces**
ou par **chèque** (à l'ordre de "Paroisse Saint Saturnin")
sous enveloppe avec la mention "**MERCI père GILLES**"
(à déposer à l'accueil, dans une corbeille de quête
ou dans la boîte aux lettres au portail de l'église)

- soit **en ligne** par ce QR Code



CINEVIE

Mardi 3 juin 2025 à **20 h 15** au cinéma Royal Palace

LE FILS DE L'AUTRE

Un film de 2012, réalisé par Lorraine Lévy avec Emmanuelle Devos, Pascal Elbé.

Alors qu'il s'apprête à intégrer l'armée israélienne pour effectuer son service militaire, Joseph découvre qu'il n'est pas le fils biologique de ses parents et qu'il a été échangé à la naissance avec Yacine, l'enfant d'une famille palestinienne de Cisjordanie. - La vie de ces deux familles est brutalement bouleversée par cette révélation qui les oblige à reconstruire leurs identités respectives, leurs valeurs et leurs convictions...

Un film humaniste, véritable plaidoyer pour la paix, humain et apaisant.

Genre de ce film : tragi-comédie, visible par toute la famille et qui devrait plaire spécialement aux 15-25 ans !

Du nouveau chez CinéVie : toutes les personnes qui auraient besoin qu'on les raccompagne chez elles après la séance sont invitées à se faire connaître à leur entrée dans le cinéma auprès d'un des membres du Comité. En fin de séance, un appel sera lancé au micro pour leur trouver un chauffeur.

Ordinations presbytérales

Par l'imposition des mains et le don de l'Esprit Saint,

En accord avec Monseigneur Armand KONE, archevêque de Korogho (Côte d'Ivoire), le Père Fricot MILIEN, Supérieur général de la Société des Prêtres de Saint-Jacques, et le Père Renaud SALIBA, Supérieur provincial des Oblats de France,

Monseigneur Dominique BLANCHET, évêque de Créteil,

ordonnera prêtres

Nampotan COULIBALY,
Jocelyn BONHOMME
et Emil ROCHE

Le dimanche 29 juin 2025,
Fête des Saints Apôtres Pierre & Paul,
16h00,
À la cathédrale de Créteil

PPF en vue !!!
PPF ??? Pèlerinage des Pères de Famille !!!

Cher père de famille,

les préparatifs du prochain PPF sont en cours : nous te donnons RdV cette année du Ve 27.06 soir au Di 29.06 pour une halte spirituelle en sud 77, entre forêt de Fontainebleau et canal du Loing.
Poussé par l'Esprit (ou ton épouse !), tu peux dès à présent t'inscrire sur le web :

peledesperes.org

Plus d'information :
Guillaume Garnier
06.61.96.70.09



Dimanche 1^{er} juin – 7^{ème} dimanche de Pâques – Année C

A l'issue de la Messe de 10h30, apéritif Laudato Si' sur le parvis (voir encart en page intérieure)

Mardi 3 juin – 20h15 CINEVIE – Au Royal Palace, « Le fils de l'autre » (Lorraine Levy)

Mercredi 4 – 19h30 Parcours Gratitude

Jeudi 5 – Pour info : Jubilé des prêtres de l'Ile-de-France (parcours dans Paris puis messe à la cathédrale)

Vendredi 6 – 16h30 Réunion de l'équipe Accompagnement des Familles en Deuil (AFD)

Dimanche 8 - Dimanche de Pentecôte – Année C

Quête partagée pour les prêtres âgés

Messe aux horaires habituels du dimanche

JUIN - MESSE et ACCUEIL
du SAMEDI MATIN

Pour des questions de « personnel » et de logistique, au vu du très grand nombre de célébrations à assurer les samedis de mai et juin dans l'église Saint-Saturnin, il a été décidé que la messe du samedi matin (9h00) ne serait pas maintenue en juin.

Nous vous rappelons que chez les Sœurs Disciples du divin Maître, la messe est célébrée tous les samedis à 7h00.

Quant à l'accueil-église:

Samedi 7 juin: accueil par un prêtre

Samedi 14 juin : accueil par un laïc

Samedi 21 juin : pas d'accueil

Samedi 28 juin : accueil par un prêtre

Nous sommes conscients que nous vous demandons un effort et nous vous remercions pour votre compréhension.

L'équipe des prêtres

Dimanche 15 - Fête de la Sainte Trinité – Année C

10h30 « Eveil à la Foi »

**16h00 A la cathédrale de Créteil,
confirmation des adultes du doyenné de Bry, Nogent et Le Perreux.**

Mardi 17 – 15h Réunion du Mouvement Chrétien des Retraités (MCR)

Mercredi 18 – 19h30 Parcours gratitude

20h00 (?) – Concert annuel des élèves du Conservatoire à l'église Saint Saturnin

Jeudi 19 – 20h30 Réunion des membres des équipes liturgique et des animateurs de chant

Samedi 21

10h-12h Inscription et réinscriptions pour la catéchisme des Primaires 2025-2026

9h Célébration de fin d'année de l'Ecole Saint-André

10h30 Baptême et 1^{ère} Communion des jeunes de l'Etablissement Albert De Mun

15h00 A la cathédrale de Créteil, confirmation de 90 jeunes du doyenné

21h00 Dans le cadre de la Fête de la musique, Concert du Chœur National des Jeunes (voir encart en page intérieure)

Dimanche 22 – Fête du Saint Sacrement du Corps et du Sang du Christ – Année C

10h30 Messe de clôture de l'année pastorale suivie du pique-nique paroissial dans le jardin du presbytère. Voir flyers.

Mardi 24 – Fête de la naissance de saint Jean le Baptiste. 7h00 Messe chez les Sœurs Disciples, 9h00 Messe à l'église

Mercredi 25 – 10h30 Fin du catéchisme du mercredi avec célébration de fin d'année

En soirée, à Vincennes, Nuit des Veilleurs, organisée par l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)

Vendredi 27 – Fête du Sacré-Coeur de Jésus. 7h00 Messe chez les Sœurs Disciples, 9h00 Messe à l'église

19h30 Soirée de clôture de l'année pour le Catéchuménat des adultes (Messe et repas partagé)

Samedi 28 - 10h30 Fin du catéchisme du samedi avec célébration de fin d'année

17h00 Pour les Scouts Unitaires de France, à l'église, Messe d'envoi en camp

Dimanche 29 – Fête des Saints Apôtres Pierre et Paul

Quête partagée pour le denier de St Pierre

16h00 A la cathédrale de Créteil, ordinations presbytérales

de Nampotan COULIBALY, Jocelyn BONHOMME et Emile ROCHE (voir encart en page intérieure)